

EXTRAITS DES CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVÉS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE PLUI
TOME 5

"L'Eurométropole de Strasbourg espérant capter la moitié de la croissance démographique du département, se base sur des études nombreuses et diverses pour fixer l'orientation générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui repose sur une ambition de croissance de 50 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Cette évolution de la population implique la production de 45 000 logements sur le territoire de l'Eurométropole, soit environ 3200 logements par an. D'emblée la Commission d'Enquête exprime son scepticisme quant à l'évaluation de la croissance démographique de 50 000 habitants sur 15 ans, qui lui semble particulièrement optimiste. L'Eurométropole lie cette croissance démographique à la création de 27 000 emplois sur son territoire au cours de la même période. Si une collectivité peut décider de la mise en chantier de logements, elle peut difficilement décider de créer des emplois, (mis à part d'agents de cette même collectivité). Le nombre actuel de chômeurs recensés sur le territoire de l'Eurométropole confirme cette difficulté. (18% de la population active de Strasbourg sont au chômage). p.1160

"**Baggersee** : Les projets d'urbanisation jugés trop ambitieux sur ce secteur, constituent l'une des préoccupations majeures du public. En effet, la densité envisagée par l'Eurométropole engendre déjà des craintes pour les riverains actuels et de nombreuses interrogations pour la qualité de vie à l'avenir. En conséquence, **il serait souhaitable de prévoir un poumon vert pour le bien être des habitants.**" p.1164

"Ce souci d'économiser l'espace satisfait l'Autorité Environnementale, la Chambre d'Agriculture de la Région Alsace (CARA), le monde agricole en général et quelques villages, mais **génère de vives critiques des citoyens qui dénoncent une sur-urbanisation** qui les prive d'espaces de verdure, de « poumons verts » chargés d'offrir des lieux de repos, de convivialité et en été de la fraîcheur. La ville de Strasbourg, les quartiers de l'Esplanade et de **La Robertsau, Illkich-Graffenstaden et Schiltigheim (Association COL'SCHICK) avec l'urbanisation des friches en sont des exemples notoires.**"p.1174

"Dans ce contexte, **la Commission estime également que la zone du Baggersee, vouée à une urbanisation future, doit pouvoir conserver un minimum d'espace naturel pour offrir un lieu de respiration, un « poumon vert » aux futurs habitants. Le secteur laissé en zone naturelle apparaît insuffisant eu égard à la superficie de la zone urbanisable.** En outre, cet îlot de verdure demeurera aussi un excellent moyen de lutte contre la pollution qui ne peut que s'accroître avec l'augmentation de la démographie. (...) Cependant, **« le béton exige raison », la Commission attire donc l'attention de l'Eurométropole sur la nécessité de conserver et de prévoir des espaces verts, des zones de respiration au sein de chaque secteur urbanisé,** tant pour le bien être des habitants que pour la lutte contre la pollution ou les aléas du réchauffement climatique. P.1175

" Afin de préserver la qualité de vie des habitants d'Illkirch, **la Commission recommande de revoir à la baisse la planification de production de logements, notamment sur le secteur du Baggersee.**" Recommandation n°14 p.1191